

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

Veillez noter que la traduction suivante des Conditions d'utilisation est fournie à titre de référence uniquement. La version anglaise des Conditions d'utilisation ci-dessus constitue la convention de contrôle et de liaison entre vous et PATH.

**CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME GLOBAL FAMILY PLANNING
VISIBILITY and ANALYTICS NETWORK**

(Veillez prendre connaissance de l'AVIS SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET LE
CONSENTEMENT à la Section 1.C ci-après)

PRÉAMBULE

A. Les présentes conditions d'utilisation (« **CU** ») sont conclues par et entre PATH (« **PATH** »), une société à but non lucratif constituée en vertu des lois de l'État de Washington, États-Unis et vous en tant que particulier ou, si vous agissez au nom de votre employeur ou d'une autre entité, l'entité pour laquelle vous agissez en tant que représentant (« Organisation membre ») lors de l'accès à la Plateforme (définie ci-après) (« **vous** » ou « **votre-vos** »). Si vous n'êtes pas autorisé(e) à conclure un contrat contraignant au nom de la partie pour laquelle vous accédez à la Plateforme, vous n'êtes pas autorisé(e) à accéder à la Plateforme, à moins que cette partie n'ait communiqué une autorisation écrite distincte à PATH. PATH et vous pouvez être mentionnés dans les présentes par votre nom ou individuellement, comme une « **Partie** » et collectivement, comme les « **Parties** ».

B. L'initiative du réseau mondial de visibilité et d'analyse de la planification familiale ou Global Family Planning Visibility and Analytics Network (« **GFPVAN** ») vise à bâtir un monde où davantage de personnes auront accès aux produits de santé adéquats au moment opportun. La plateforme **GFPVAN** (la « **Plateforme** ») appuie cette vision par le biais d'un service logiciel basé sur le cloud qui permet aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement du planning familial mondial de saisir et d'avoir accès aux données pertinentes en fonction de leur rôle spécifique dans l'écosystème afin de mieux planifier et mettre en œuvre les actions concernant la chaîne d'approvisionnement et afin d'éviter la perturbation de la circulation des produits. Votre accès aux données et votre rôle opérationnel seront déterminés à l'aide du Tableau des droits d'utilisation des données disponible sur <https://www.rhsupplies.org/activities-resources/tools/global-fp-van/platform/5678/> (le « **Tableau des droits d'utilisation des données** »).

C. Vous pouvez utiliser la Plateforme conformément aux fonctionnalités de la Plateforme mises à votre disposition et aux instructions spécifiées pour votre type de rôle d'utilisateur (« **Type de rôle d'utilisateur de la Plateforme** ») dans le Tableau des droits d'utilisation des données, qui fait partie de cette CU, uniquement pour harmoniser la demande de produits de planification familiale des pays avec la production, l'approvisionnement et le financement afin d'améliorer la disponibilité des produits de planification familiale dans les pays en développement (la « **Finalité** »). L'objectif de l'utilisation de la Plateforme est de s'efforcer : (a) d'offrir des produits plus rapidement et plus efficacement aux pays ; (b) d'atteindre un plus grand nombre de femmes avec le bon produit au bon moment ; et (c) d'améliorer la coordination dans l'affectation des ressources limitées en matière de santé.

D. PATH déploiera les meilleures pratiques commerciales afin d'éviter que les Utilisateurs n'aient accès à des données hors de la portée de leur rôle tel que défini dans le Tableau des droits d'utilisation des données. A cet effet, PATH utilise une Plateforme appartenant à E2open qui s'appuie sur des mesures de sécurité basées sur les rôles pour offrir à chaque Utilisateur du GFPVAN un accès spécifique selon les rôles aux données appropriées, tel que cela est défini dans le Tableau des droits d'utilisation des données. Ladite Plateforme et toute documentation et toutes ressources connexes partagées avec vous en relation avec votre accès et utilisation de la Plateforme sont soumises aux CU. Les CU sont

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

composées du présent document, des documents mentionnés ou liés aux CU, de toute modification ou mise à jour des CU ou de ces documents, de dispositions supplémentaires contenues sur la Plateforme pour des activités ou du contenu particuliers et des divulgations de PATH et de vos consentements fournis sur ou en relation avec la Plateforme. Pour les documents liés aux CU, PATH peut vous communiquer une nouvelle URL au besoin. Vous et les autres représentants individuels des Organisations membres qui accédez à la Plateforme êtes collectivement appelés « les **Utilisateurs**. »

E. Entre autres, le Fonds des Nations Unies pour la population, organe subsidiaire de l'Organisation des Nations Unies créé par l'Assemblée générale en vertu de la résolution 3019 (XXVII) du 18 décembre 1972 (« **FNUAP** ») utilisera la Plateforme ou y accédera par l'intermédiaire du personnel autorisé à y accéder pour le FNUAP et en son nom. Le FNUAP, en tant qu'organe subsidiaire de l'Organisation des Nations Unies, jouit d'un statut, de privilèges et d'immunités spécifiques en vertu, *entre autres*, de la Charte des Nations Unies (« **Charte des Nations Unies** ») et de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, adoptée par l'ONU Assemblée générale du 13 février 1946 (la « **Convention générale** »).

F. PATH, dans son rôle de gestionnaire du Secrétariat de Reproductive Health Supplies Coalition (« **RHSC** »), facilite la Plateforme au nom de RHSC. PATH est une organisation internationale à but non lucratif qui transforme la santé mondiale par le biais de l'innovation. RHSC est un partenariat mondial d'organisations visant à garantir que toutes les personnes dans les pays à faible et moyen revenu puissent avoir accès à des produits abordables et de haute qualité pour une meilleure santé reproductive. La mission de RHSC est de réunir une diversité de partenaires et de mobiliser leurs forces collectives afin d'accroître l'accès à une gamme complète de fournitures de santé reproductive abordables et de qualité dans les pays à faible et moyen revenu.

G. En tant que facilitateur de la Plateforme, PATH a conclu un contrat avec E2open, LLC (« **E2open** ») à titre de fournisseur de plateforme afin d'utiliser la Plateforme par le biais du logiciel-service basé sur le cloud d'E2open (les « **Services d'abonnement** »). Conformément au Contrat cadre de services avec E2open (le « **CCS** »), PATH est autorisé par E2open, qui possède ou détient les droits nécessaires pour fournir les services d'abonnement, à mettre la Plateforme à votre disposition pour votre utilisation sous réserve de certaines conditions générales qui sont incluses dans les CU. Dans le cadre du CCS, E2open, entre autres, accepte de se conformer aux (a) obligations de confidentialité substantiellement similaires et non moins protectrices que les dispositions de la Section 3 (Données de l'utilisateur et informations confidentielles) ci-dessous, et (b) aux Informations de la Fondation Bill & Melinda Gates Les Exigences de sécurité, dont la version la plus récente est disponible à l'adresse https://docs.gatesfoundation.org/Documents/Information_Security_Requirements_gforg.pdf. De plus, le CCS interdit à E2open d'utiliser Votre Contenu (tel que défini dans la Section 2.B (Votre Contenu) ci-dessous), sauf dans le but de fournir la Plateforme.

H. En vous inscrivant ou en vous connectant pour utiliser la Plateforme, vous acceptez de vous conformer et d'être lié par les CU, qui constituent un contrat entre vous et PATH et régissent votre accès et l'utilisation de la Plateforme, y compris votre Contenu que vous fournissez pour la Plateforme (le cas échéant) et les Données utilisateur (définies dans la Section 3 (Données utilisateur et Informations confidentielles) ci-après) auxquelles vous accédez via la Plateforme. Si vous êtes en désaccord avec une partie quelconque des CU, ou si la juridiction dans laquelle vous êtes situé ne reconnaît pas l'une des conditions des CU, alors vous n'êtes pas autorisé à utiliser la Plateforme et ne devez pas y accéder ou l'utiliser. Les CU pourront être modifiées de temps à autre. Vous et, le cas échéant, la Personne-ressource du membre (définie ci-dessous) recevrez une notification écrite préalable des modifications proposées d'ordre non rédactionnel et disposerez d'un délai d'au moins 40 jours pour fournir une

rétroaction pour examen avant que PATH ne finalise les modifications. L'utilisation de la Plateforme après que ces modifications notifiées soient effectives signifiera que vous acceptez les modifications des CU. Vous pouvez également identifier les mises à jour par la Date de prise d'effet indiquée en haut des CU. Si vous n'êtes pas d'accord avec les CU telles que modifiées, vous n'êtes pas autorisé à utiliser la Plateforme et devez cesser d'utiliser la Plateforme. De plus, si vous n'êtes pas d'accord avec les CU telles que modifiées, vous, ou dans le cas où vous faites partie d'une Organisation membre, la Personne-ressource du membre, pouvez résilier les CU comme indiqué ci-dessous.

SECTION 1 - PLATEFORME GFPVAN

A. Votre compte : Vous acceptez de ne pas utiliser d'informations fausses, inexactes ou trompeuses lorsque vous vous inscrivez pour utiliser la Plateforme en créant un Compte utilisateur. Si vous créez un Compte utilisateur pour le compte d'une entité, comme votre entreprise ou votre employeur, vous déclarez que vous avez le pouvoir légal de lier cette entité aux CU à moins que ladite entité n'ait fourni une autorisation écrite distincte à PATH. Chaque Compte utilisateur est personnel pour la personne inscrite, de sorte que vous ne pouvez pas partager ou transférer votre compte à tout autre utilisateur ou toute autre entité. Vous devez conserver de manière confidentielle les détails de votre compte et votre mot de passe et ne les partager avec aucun tiers, y compris aucuns autres employés ou aucuns représentants de l'entité que vous représentez si vous créez un compte au nom d'une entité. Si d'autres personnes associées à l'entité que vous représentez ont besoin d'accéder à la Plateforme, lesdites personnes devront être autorisées par PATH et enregistrer leur propre Compte utilisateur individuel auprès de E2open. Vous êtes responsable de toutes les activités qui se produisent sur votre ou vos compte(s) et acceptez de faire tous les efforts raisonnables pour empêcher l'accès non autorisé à la Plateforme. Vous êtes responsable de toutes les communications électroniques, y compris celles qui contiennent des informations commerciales, l'enregistrement de compte, les informations sur les titulaires de compte, les informations financières, votre Contenu, vos Commentaires (définis dans la Section 1.D (Commentaires pour la technologie E2open) ci-après) et toutes les autres données de toute nature contenues dans les e-mails ou autrement saisies de manière électronique par l'intermédiaire de la Plateforme ou sur votre compte. « **Communications électroniques** » désigne tout transfert de signes, de signaux, de textes, d'images, de sons, de données ou d'informations de toute nature transmis en tout ou en partie par voie électronique vers ou depuis la Plateforme. PATH et E2open agiront comme si toutes les Communications électroniques qu'ils reçoivent sous votre mot de passe, votre Nom d'utilisateur ou votre numéro de compte avaient été envoyées par vous. Vous acceptez d'informer PATH si vous avez connaissance de toute perte, tout vol ou toute utilisation non autorisée de l'un de vos mots de passe, de vos noms d'utilisateur ou de votre numéro de compte ou de toute autre violation de sécurité connue ou présumée, y compris toute distribution non autorisée connue ou présumée de Données utilisateur ou l'utilisation non autorisée de la Plateforme. Vous devez utiliser votre compte individuel pour la Plateforme au moins une fois tous les six (6) mois pour conserver votre compte afin d'accéder à la Plateforme active. Si vous ne vous connectez pas pendant une période de six (6) mois, votre compte sera désactivé. Si votre compte est désactivé, un e-mail vous sera envoyé, contenant un lien, par lequel vous pouvez demander une réactivation, qui restera valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours. PATH ou E2open peuvent restaurer l'accès ou rejeter la demande de réactivation. Si PATH ou E2open soupçonnent raisonnablement que (a) vous avez fourni des informations inexactes, obsolètes ou incomplètes lors de l'enregistrement de votre compte ; (b) votre compte est utilisé frauduleusement par un tiers (par exemple, à la suite de la compromission de votre compte) ; (c) votre compte ou votre Contenu porte atteinte à toute propriété intellectuelle ou à d'autres droits ; (d) votre accès à la Plateforme est une menace pour la sécurité ou la fonctionnalité de la Plateforme ou de tout composant de celle-ci, PATH ou E2open pourront refuser l'enregistrement ou désactiver votre compte et résilier les CU. Si vous rencontrez un problème pour accéder à votre compte ou à la Plateforme, veuillez consulter le Site

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

de services d'assistance E2open à la page <https://www.e2open.com/support/> pour plus d'informations sur le support disponible auprès de E2open pour le Service d'abonnement. Vous pourrez demander la désactivation de votre compte pour accéder à la Plateforme à tout moment et pour n'importe quelle raison. Pour désactiver votre compte pour accéder à la Plateforme, veuillez consulter les instructions présentes sur le Site de services d'assistance de E2open à la page <https://www.e2open.com/support/>. Si votre compte pour accéder à la Plateforme est désactivé, vos droits en tant qu'individu pour accéder à la Plateforme en vertu des CU prendront fin immédiatement. Si vous souhaitez réactiver votre compte pour accéder à la Plateforme à une date ultérieure, vous devrez vous réinscrire et accepter les CU.

B. Transmission de données :

1. Vous reconnaissez que le traitement technique et la transmission de vos Communications électroniques sont fondamentalement nécessaires à votre utilisation de la Plateforme. Vous consentez expressément à ce que vos Communications électroniques ou votre Contenu soient interceptés et stockés par la Plateforme, et vous reconnaissez et comprenez que vos Communications électroniques impliqueront la transmission sur Internet et sur divers réseaux, dont seule une partie pourra être détenue ou exploitée par E2open. Vous reconnaissez et comprenez que des modifications de vos Communications électroniques pourront avoir lieu afin de conformer et d'adapter ces données aux exigences techniques de la connexion de réseaux ou d'appareils. Vous comprenez en outre que les Communications électroniques pourront être consultées par des parties non autorisées lorsqu'elles sont communiquées sur Internet, des installations de communication réseau, le téléphone ou d'autres moyens électroniques. Vous convenez que ni PATH ni E2open ne sont responsables des Communications électroniques ou de votre Contenu qui sont perdus, modifiés, interceptés ou stockés sans autorisation lors de la transmission de données sur des réseaux non détenus ou exploités par E2open, sauf dans la mesure où une telle perte ou modification, interception ou stockage non autorisé est le résultat d'actes de négligence grave ou d'une faute intentionnelle de E2open en sa qualité de propriétaire ou d'exploitant du réseau.

2. Votre Contenu et vos Données d'utilisation (telles que définies dans la Section 1.C.1 (Déclaration de confidentialité et consentement) ci-après) seront maintenus et/ou stockés exclusivement dans les États membres qui ont reconnu les privilèges et les immunités de l'ONU, conformément à la Convention générale, sans réserve pertinente.

3. Dans les quarante-cinq (45) jours suivant la présentation d'une demande écrite à PATH par un représentant du service de sécurité de l'information, de la conformité ou du service juridique de votre organisation, PATH fournira 2 rapports d'audit au Contrôle du système et de l'organisation (« SOC ») pour les Services d'abonnement en possession de E2open.

C. DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ET CONSENTEMENT :

1. En acceptant les CU, vous convenez que la Déclaration de confidentialité de E2open, disponible à la page <https://www.e2open.com/privacy-policy/>, et la présente Déclaration de confidentialité et consentement s'appliquent à votre utilisation de la Plateforme. En outre, vous convenez que l'Addendum relatif au traitement des données disponible à la page <https://www.rhsupplies.org/activities-resources/tools/global-fp-van/platform/9123> régit les données à caractère personnel que vous fournissez dans le cadre de votre utilisation de la Plateforme, le cas échéant. Il incombe à PATH de garantir la conformité avec les lois applicables en matière de confidentialité des données, y compris le Règlement général sur la protection des données 2016/679 (« RGPD ») de l'Union européenne. Pour plus d'informations sur la conformité de la Plateforme au RGPD, veuillez consulter la déclaration de

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

conformité de E2open disponible à la page <https://www.e2open.com/gdpr/>. PATH reçoit les informations que vous fournissez lorsque vous configurez un compte et vous inscrivez pour utiliser la Plateforme (incluant votre nom et vos coordonnées, comme votre adresse e-mail, votre adresse postale, votre pays de résidence ou votre numéro de téléphone) et les informations enregistrées à partir de vos interactions avec la Plateforme, y compris les cookies, les rapports d'erreur, les données d'activité, le type de navigateur et le système d'exploitation que vous utilisez, les informations de périphérique telles que l'identifiant d'appareil, le modèle de matériel, les informations de réseau mobile, le temps d'accès, les pages consultées et votre adresse IP (collectivement, les « **Données d'utilisation** »). La conformité du FNUAP à la Déclaration de confidentialité de E2open est soumise aux privilèges et aux immunités du FNUAP. En outre, PATH reconnaît que le FNUAP n'est pas assujéti au RGPD et que, par conséquent, les dispositions de l'Addendum de traitement des données ne s'appliquent pas au FNUAP.

2. PATH emploiera le même soin et le même pouvoir discrétionnaire pour éviter la divulgation publique, la publication ou la diffusion de vos Données d'utilisation qu'elle utilise avec ses propres données similaires qu'elle ne souhaite pas divulguer, publier ou diffuser publiquement, y compris en se conformant aux restrictions sur la partage des Données d'utilisation avec des tiers au moins aussi restrictives que celles identifiées dans la Déclaration de confidentialité de E2open. Nonobstant ce qui précède, PATH pourra utiliser vos Données d'utilisation uniquement pour fournir et exploiter la Plateforme, y compris pour se conformer aux exigences légales, enquêter sur les activités nuisibles, auditer et analyser l'utilisation de la Plateforme, utiliser les Données d'utilisation pour améliorer la Plateforme et communiquer avec vous, y compris pour vous informer sur votre compte, sur les mises à jour de la Plateforme et d'autres informations connexes. PATH pourra partager vos Données d'utilisation avec des tiers travaillant pour le compte de PATH aux mêmes fins. PATH pourra divulguer vos Données d'utilisation dans la mesure requise par la loi, à condition que, sous réserve des privilèges et des immunités du FNUAP, PATH vous transmette un préavis suffisant (dans la mesure autorisée et possible) d'une demande de divulgation de vos Données d'utilisation afin de vous donner une possibilité raisonnable de prendre des mesures de protection, ou d'autres mesures qui pourraient être appropriées, avant qu'une telle divulgation ne soit faite. Vos Données d'utilisation pourront être traitées à l'extérieur de votre pays d'origine et les lois sur la confidentialité des données dans les pays où vos Données d'utilisation sont transférées pourront ne pas être équivalentes ou aussi protectrices que les lois de votre pays d'origine. PATH conservera vos Données d'utilisation pendant la période requise par la loi et si nécessaire dans le cadre d'une action en justice ou d'une enquête. Dans le cas contraire, vos Données d'utilisation seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour vous donner accès à la Plateforme ou pour répondre à votre demande ou question. PATH ne vendra pas de listes de contacts ou les Informations à caractère personnel de l'utilisateur à des tiers. Vous pourrez afficher ou modifier vos informations à caractère personnel en accédant à votre Compte utilisateur pour la Plateforme. Vous pourrez également retirer votre consentement à l'utilisation de vos Données d'utilisation par la Plateforme, PATH ou E2open en contactant E2open à corpcomm@e2open.com. PATH et E2open conserveront et utiliseront toutefois vos Données d'utilisation dans la mesure nécessaire pour se conformer à nos obligations légales, résoudre les différends et faire respecter nos accords.

D. Commentaires pour la technologie E2open : de temps à autre, vous pourrez choisir de soumettre des commentaires, des informations, des questions, des données, des idées, une description de processus ou d'autres informations à E2open ou PATH spécifiquement sur la technologie E2open, y compris pendant le support, à l'exclusion de toute Donnée d'utilisation et de votre Contenu (« **Commentaires** »). Ces Commentaires sont fournis en l'état, avec tous les défauts disponibles, et sans aucune garantie, exprimée ou implicite, y compris, sans limitation, l'exhaustivité, l'exactitude, l'adéquation à un usage particulier ou l'utilité des Commentaires.

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

E2open pourra librement utiliser, copier, divulguer, offrir sous licence, distribuer et exploiter tout Commentaire sans aucune obligation, redevance ou restriction fondée sur les Droits de propriété intellectuelle ou autrement (« **Droits de propriété intellectuelle** ») désigne tous les droits enregistrés et non enregistrés accordés, demandés ou autrement existant maintenant ou par la suite en vertu de ou relatifs à tout brevet, droit d'auteur, marque de commerce, secret commercial, protection des bases de données ou autres lois sur les droits de propriété intellectuelle, et tous les droits ou formes de protection similaires ou équivalents, dans n'importe quelle partie du monde), mais ne pourra pas divulguer l'identité de l'auteur sans approbation préalable. Les Commentaires sont considérés comme les informations confidentielles de E2open, et en tant que tel, vous devez conserver de manière confidentielle lesdits Commentaires et ne pas les partager avec des tiers, sauf dans la mesure où la divulgation des Commentaires est imposée par la loi, ou, dans le cas du FNUAP, la divulgation des Commentaires est requise conformément à la Charte des Nations Unies, ou en vertu de résolutions ou de règlements de l'Assemblée générale ou de règles qui y sont promulguées, et dans chaque cas vous fournirez un préavis écrit à PATH (dans la mesure permise par la loi). Aucune disposition contenue dans les CU ne limite le droit de E2open d'utiliser, de développer, d'évaluer ou de commercialiser des produits indépendants, qu'ils intègrent ou non des Commentaires.

E. Disponibilité de la Plateforme : La Plateforme pourra être indisponible de temps à autre ou pourra être disponible seulement pour une durée limitée. Bien que PATH essaie de maintenir la disponibilité de la Plateforme, les plateformes Web sont sujettes à des interruptions de service et des pannes, des maintenances obligatoires, et PATH n'est pas responsable de toute perturbation ou perte que vous pourriez subir en conséquence. En cas de panne, il se peut que vous ne puissiez pas récupérer votre Contenu. PATH vous recommande de faire des copies de votre Contenu régulièrement.

F. Mises à jour de la Plateforme : PATH pourra modifier la Plateforme de temps à autre. PATH n'est pas tenu de fournir ou de maintenir des fonctionnalités particulières à condition toutefois que les modifications apportées à l'accès aux données ne soient pas moins sûres que les fonctionnalités existantes.

G. Droits d'utilisation : Si vous vous conformez aux CU, vous pourrez utiliser la Plateforme conformément à la fonctionnalité de la Plateforme mise à votre disposition, et avec les instructions spécifiées pour votre Type de rôle utilisateur (« **Type de rôle utilisateur de la Plateforme** ») dans le Tableau des droits d'utilisation des données et uniquement dans le cadre de la Finalité. Pour obtenir l'aide de E2open au sujet de votre Compte utilisateur et de la Plateforme, veuillez consulter les instructions sur le Site des services d'assistance de E2open à la page <https://www.e2open.com/support/>.

H. Restrictions aux droits et à l'utilisation des propriétaires : La Plateforme est offerte sous licence et non vendue. Vous reconnaissez et acceptez que la Plateforme contient des informations exclusives qui sont protégées par les lois de propriété intellectuelle applicables et d'autres lois. Vous reconnaissez et acceptez en outre que PATH et ses concédants de licence possèdent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux droits de propriété intellectuelle de la Plateforme et de toutes les suggestions, demandes d'amélioration ou Commentaires liés à la Plateforme que vous fournissez. PATH et ses concédants de licence se réservent tous les droits de la Plateforme non expressément accordés par PATH dans les CU.

Vous ne pourrez pas effectuer l'une des actions suivantes :

- (i) contourner toute restriction à l'accès, à l'utilisation ou à la disponibilité de la Plateforme ;
- (ii) désassembler, décompiler, déchiffrer, émuler, faire l'ingénierie inverse ou tenter de découvrir le code source de tout aspect de la Plateforme ;

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

- (iii) publier, copier, louer, offrir à bail, offrir sous licence, vendre, distribuer ou héberger tout composant de la Plateforme ;
- (iv) prêter, transférer, céder ou accorder d'une autre manière des droits de la Plateforme sous quelque forme que ce soit à un tiers, y compris le temps-partagé commercial, l'utilisation ou la location d'un bureau de service, ou exploiter commercialement ou permettre un accès non autorisé à la Plateforme ou l'utilisation de celle-ci ;
- (v) utiliser la Plateforme de toute manière non autorisée, y compris toute manière qui nuirait à l'accès ou à l'utilisation de la Plateforme par d'autres ;
- (vi) copier, modifier ou créer des œuvres dérivées basées sur la Plateforme ; ou
- (vii) supprimer ou modifier tout avis de droits de propriété intellectuelle ou de confidentialité ou des légendes similaires apparaissant dans ou sur n'importe quel aspect de la Plateforme.

I. Garantie limitée : PATH garantit et déclare (a) qu'il est autorisé par E2open à mettre la Plateforme à la disposition des Utilisateurs pour leur utilisation conformément aux dispositions des CU et que (b) la Plateforme est en conformité avec la loi applicable et libre de virus informatiques ou tout autre code informatique, fichiers ou programmes nuisibles, y compris ceux conçus pour interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités de tout logiciel informatique ou matériel ou équipement de télécommunications (« **Code malveillant** ») et (c) la fourniture de la Plateforme n'entre en conflit avec aucun autre contrat auquel E2open est partie. À titre de recours unique pour violation des garanties précédentes énoncées aux points (a) à (c), PATH devra prendre des mesures raisonnables pour faire respecter les obligations de E2open en ce qui concerne le respect des lois applicables et de ses obligations contractuelles et en ce qui concerne le Code malveillant en vertu du CCS que PATH a conclu avec E2open. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE CONTENUE DANS LA PRÉSENTE SECTION 1.I, LA PLATEFORME, LA DOCUMENTATION CONFIDENTIELLE (DÉFINIE À LA SECTION 3.B (INFORMATIONS CONFIDENTIELLES) CI-APRÈS) ET LES DONNÉES UTILISATEUR SONT FOURNIES EN L'ÉTAT, AVEC TOUTES LES FAUTES ET SELON DISPONIBILITÉ, SANS AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. Ni PATH, en tant que facilitateur de la Plateforme, ni E2open ne garantissent l'exactitude ou la rapidité des Données utilisateur ou de toute autre information disponible sur la Plateforme. Vous reconnaissez que les ordinateurs, les logiciels et les réseaux ne sont pas exempts de fautes et que des périodes d'indisponibilité occasionnelles peuvent se produire. Ni PATH ni E2open ne garantissent que la Plateforme ou les Données utilisateur seront ininterrompues, sécurisées, exemptes d'erreurs, que tous les défauts seront corrigés ou qu'il ne se produira aucune perte de contenu. E2open ne formule aucune garantie, et PATH par la présente rejette, toutes les autres garanties expresses ou implicites liées à la Plateforme et aux Données utilisateur, y compris sans limitation toute garantie de valeur marchande, de qualité satisfaisante, d'adéquation à un usage particulier, de fabrication, d'absence de contrefaçon et de titre, et toute garantie découlant d'une transaction, de l'utilisation ou de toute pratique commerciale. Vous convenez que vous obtiendrez et utiliserez toutes les Données utilisateur entièrement à vos propres risques.

J. Autres sites Web : Ni PATH ni E2open n'ont examiné, ni n'examineront toutes les Données utilisateur mises à disposition par l'intermédiaire de la Plateforme et les pages Web auxquelles la Plateforme ou les Données utilisateur sont liées, qui proposent un lien vers la Plateforme. Ni PATH ni E2open ne disposent d'un contrôle sur ces sites et pages Web qui ne sont pas la Plateforme et ne sont pas responsables de leur contenu ou de leur utilisation. En proposant un lien vers un site Web ou à une page Web qui n'appartient pas à la Plateforme ou en permettant aux utilisateurs d'être redirigés vers un site Web ou à une page Web qui n'appartient pas à la Plateforme, ni PATH ni E2open ne déclarent ou n'impliquent qu'ils approuvent ledit site Web ou ladite page Web. Vous êtes responsable de prendre des

précautions si nécessaire pour vous protéger et protéger vos systèmes informatiques contre les virus, les vers, les chevaux de Troie, et tout autre contenu nocif ou destructeur. PATH et E2open rejettent toute responsabilité pour tout préjudice résultant de votre utilisation de sites Web et de pages Web qui n'appartiennent pas à la Plateforme.

K. Limitation de responsabilité : Vous convenez que PATH ne sera pas responsable envers vous en vertu de tout contrat, délit (y compris la négligence), toute responsabilité stricte, ou toute autre théorie juridique ou équitable pour tout dommage ou toute perte, y compris sans limitation, la perte d'activité, la perte d'utilisation ou de données, le retard ou l'interruption d'activité, la perte de clientèle, le perte de profits, le perte de vie privée ou de sécurité, la perte de réputation ou tout autre dommage similaire de quelque nature que ce soit, ou pour tout dommage accidentel, indirect, consécutif ou punitif, qui découle de tout aspect de la Plateforme, de votre Contenu, des Données utilisateur ou de la violation par l'utilisateur des CU, à condition, toutefois, que les limitations précitées ne s'appliquent pas à la responsabilité de PATH pour violation de la confidentialité, négligence grave ou faute intentionnelle. Les limitations et exclusions de responsabilité énoncées dans la présente clause s'appliquent à toute réclamation liée à la Plateforme ou aux CU dans la mesure maximale autorisée par le droit ou les principes de droit applicables tels qu'ils sont mentionnés dans la Section 1.O (Règlement des différends), paragraphe 2 ci-après, même si PATH savait ou aurait dû connaître la possibilité de tels dommages.

L. Indemnisation :

1. Vous acceptez d'indemniser, de défendre et d'exonérer de toute responsabilité PATH, et ses administrateurs, dirigeants, employés, représentants et cessionnaires (chacun, une « **Partie Indemnisée** ») contre toutes les dettes, réclamations, actions, dommages-intérêts, demandes, frais et dépenses (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) et les pertes (« **Obligations** ») qui pourraient être affirmée contre tout Indemnisé découlant, directement ou indirectement, en tout ou en partie, de ce qui suit : (a) votre fraude, négligence ou faute intentionnelle à l'égard de votre utilisation de la Plateforme ou de toutes Données utilisateur ; (b) l'utilisation par l'Indemnisé de vos Données d'utilisation ou de votre Contenu conformément aux CU aux fins de fournir la Plateforme conformément aux CU ; (c) l'utilisation de votre Contenu par tout Utilisateur ; (d) toute utilisation non autorisée de la Plateforme avec votre Compte utilisateur qui se produit à la suite directe de votre négligence ou de votre faute intentionnelle ou (e) toute violation de votre part des dispositions des CU, sauf dans chacun des cas précités dans la mesure où les Obligations découlent de la violation des CU par les Indemnisés, une violation de la confidentialité, de la vie privée ou des obligations de protection des données, une violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, une négligence grave ou une faute intentionnelle. Vous acceptez de coopérer pleinement dans le cadre de la défense de tous les éléments qui précèdent. PATH se réserve le droit, à ses propres frais, de contrôler exclusivement la défense de toute affaire autrement soumise à une indemnisation de votre part, et vous ne réglerez aucune question d'une manière qui impute la culpabilité ou la responsabilité à PATH, ou qui porte atteinte aux droits des Utilisateurs d'utiliser la Plateforme ou les droits de PATH de faciliter la Plateforme sans le consentement écrit préalable de PATH. Votre obligation d'indemniser, de défendre et d'exonérer de toute responsabilité sera limitée dans la mesure où vous bénéficiez de l'immunité souveraine en vertu des lois fédérales, étatiques ou locales applicables. Dans les cas où votre obligation d'indemnisation peut être limitée en raison des exigences des lois fédérales, étatiques ou locales, vous serez responsable des actes négligents et des omissions que vous ou vos représentants et employés causez et qui portent atteinte à des personnes qui ne sont pas parties aux CU. La présente Section 1.L ne s'applique pas au gouvernement des États-Unis ou dans le cas où elle est interdite par la loi.

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

2. Le Paragraphe 1 de la Section 1. L (Indemnisation) des CU ne s'applique pas au FNUAP en raison du statut du FNUAP, en tant qu'organe subsidiaire des Nations Unies, en vertu de la Convention générale.

M. Conformité :

1. L'utilisation de la Plateforme, y compris les informations et les Données utilisateur qu'elle fournit, est soumise aux lois sur l'exportation et la technologie des États-Unis et d'autres juridictions. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois, traités, conventions et règlements locaux, étatiques, nationaux et internationaux applicables en relation avec votre utilisation, y compris sans limitation ceux liés à la confidentialité des données, aux communications internationales, au monopole, à la concurrence, et l'exportation de données à caractère technique ou personnel.

Vous reconnaissez que la Plateforme est assujettie aux lois et réglementations applicables des États-Unis en matière d'administration des exportations. La Plateforme, y compris les informations et les Données utilisateur qu'elle fournit, ne pourra pas être acquise, fournie ou utilisée ou accessible à l'intérieur ou par, ou autrement exportée vers : (a) tout pays ou ses ressortissant visé par un embargo ou une interdiction des États-Unis ; (b) toute personne présente sur la liste des nations spécialement désignées par le Département du Trésor des États-Unis, le Tableau des ordres de refus du Département du commerce des États-Unis ou toute autre liste similaire. Les pays interdits sont énoncés dans la Réglementation sur l'administration des exportations des États-Unis et sont sujets à des changements sans préavis, et vous devez vous conformer à la liste telle qu'elle existe. Vous certifiez que vous n'êtes pas inscrit sur la liste des personnes refusées du Département du Commerce des États-Unis ou sur les listes affiliées ou sur la liste des ressortissants spécialement désignés du Département du Trésor des États-Unis. Vous acceptez de vous conformer strictement à toutes les lois américaines sur l'exportation et d'assumer l'entière responsabilité de l'obtention des licences d'exportation ou de réexportation nécessaires. La Plateforme pourra utiliser la technologie de chiffrement qui est assujettie aux exigences de licence en vertu du Règlement sur l'administration des exportations des États-Unis, article 15 C.F.R., Parties 730-774 et Règlement du Conseil (EC) n° 1334/2000. Vous êtes seul responsable de l'obtention de toutes les licences et autorisations nécessaires liées à votre Contenu.

PATH s'engage à respecter pleinement la lettre et l'esprit de toutes les lois qui s'appliquent à la Plateforme, en particulier les lois relatives au monopole et à la concurrence. Ces lois interdisent la collusion entre les concurrents et les pratiques de marché qui nuisent à la capacité de concurrence des autres acteurs. PATH croit en un marché libre de collusion et de pratiques anticoncurrentielles et soutient pleinement l'application des lois antitrust. En utilisant la Plateforme, vous acceptez que vous et votre organisation soutenez également le respect des lois antitrust, par exemple, en entretenant des programmes et des politiques de conformité, et que vous utilisez la Plateforme à des fins légales seulement.

Vous convenez en outre que vous vous conformerez pleinement à toutes les lois anticorruption applicables, y compris, sans s'y limiter, la Loi américaine de 1977 sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act), telle qu'amendée, et la Loi britannique de 2010 sur la corruption (Bribery Act). De plus, vous convenez que vous :

- (i) utiliserez la Plateforme conformément à la Politique d'utilisation acceptable de E2open à la page <http://www.e2open.com/company/acceptable-use-policy/>, qui est incorporée dans les présentes par référence ; et

- (ii) vous conformerez à la Politique de lignes directrices en matière de sécurité de E2open à la page <http://www.e2open.com/company/customer-security-policy/>, qui est incorporée dans les présentes par référence.

2. Le Paragraphe 1 de la Section 1. M (Conformité) des CU ne s'applique pas au FNUAP. Toutefois, les dispositions suivantes s'appliquent au FNUAP :

Vous êtes seul responsable de l'obtention de toutes les licences et autorisations nécessaires liées à votre Contenu. Vous convenez que vous ne participerez à aucune discussion, décision ou acte en relation avec la Plateforme ou les Données utilisateur qui sont comprises selon les principes généraux du droit commercial international comme constituant une collusion ou une atteinte illégale à la concurrence. Vous prenez note et acceptez que E2open puisse immédiatement suspendre ou mettre fin à votre utilisation de la Plateforme, ou supprimer tout votre Contenu ou restreindre ou mettre fin à votre utilisation de la Plateforme sans préavis pour des activités ou du contenu qui, à la discrétion raisonnable de E2open, enfreint la Politique d'utilisation acceptable de E2open située à la page <http://www.e2open.com/company/acceptable-use-policy/>. Vous prenez en outre note et acceptez qu'E2open se réserve le droit de supprimer tout votre Contenu ou de restreindre ou de mettre fin à votre utilisation de la Plateforme pour des activités ou du contenu si vous enfreignez sciemment la Politique de lignes directrices de sécurité de E2open située à la page <http://www.e2open.com/company/customer-security-policy/>. Sans préjudice de ce qui précède, FNUAP fera de son mieux, sous réserve des privilèges et des immunités du FNUAP, pour se conformer aux deux politiques E2open susmentionnées.

N. Choix de loi : Les CU et votre utilisation de la Plateforme sont régies par les lois de l'État de Washington, États-Unis, sans égard à ses dispositions de choix de loi, à condition que lorsque le gouvernement américain est un utilisateur, les lois fédérales des États-Unis s'appliquent aux CU et l'utilisation de la Plateforme par le gouvernement des États-Unis. La présente Section 1. N (Choix de lois) ne s'applique pas au FNUAP.

O. Règlement des différends :

1. Si un différend découle des présentes CU ou de votre utilisation de la Plateforme, et si le différend ne peut être réglé par la négociation dans un délai de soixante (60) jours, vous ou PATH pourrez soumettre le différend à un arbitrage final exécutoire avec transmission d'un avis écrit à l'autre partie, sauf interdiction contraire contenue dans la loi. Les procédures d'arbitrage seront menées par un seul arbitre neutre basé à Seattle dans l'État de Washington, en conformité avec les règles de l'Association américaine d'arbitrage (American Arbitration Association) (« **Règles AAA** »). L'arbitrage sera mené en anglais. L'arbitre sera expérimenté dans le domaine du litige concerné et n'aura pas de relation commerciale en cours avec les parties du litige ou PATH. L'arbitre sera sélectionné par convention mutuelle entre les Parties du litige et PATH, ou en l'absence d'un tel accord mutuel, l'arbitre sera désigné dans un délai de trente (30) jours à compter de la soumission du litige à l'arbitrage, et conformément aux Règles AAA. Vous et PATH consentez à accepter la décision de l'arbitre comme étant définitive et exécutoire. Dans l'hypothèse où vous ou PATH manquez de procéder à l'arbitrage, contestez sans succès la sentence arbitrale ou ne vous conformez pas à la sentence arbitrale, l'autre partie serait autorisée à recouvrer les frais de justice, y compris les frais d'avocat raisonnables engagés pour faire exécuter, défendre ou faire valoir la sentence. En acceptant l'arbitrage, vous et PATH renoncez à votre droit légal d'agir devant les tribunaux et d'être jugés dans le cadre d'un procès avec jury. Nonobstant toute disposition vraisemblablement contraire contenue dans les présentes, vous ou PATH pourrez demander une mesure injonctive devant un tribunal compétent pour prévenir ou limiter les dommages découlant de la divulgation non autorisée d'informations confidentielles.

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

2. Le Paragraphe 1 de la Section 1. O (Règlement des différends) des CU ne s'applique pas au FNUAP. Toutefois, les dispositions suivantes s'appliquent au FNUAP :

a. Vous et PATH vous efforcerez de régler à l'amiable tout différend, controverse ou réclamation découlant des présentes CU ou de la violation, de la résiliation ou de l'invalidité de celles-ci. Lorsque vous et PATH souhaitez demander un tel règlement à l'amiable par conciliation, la conciliation devra avoir lieu conformément aux Règles de conciliation en vigueur de la Commission des Nations Unies sur le droit du commerce international (« CNUDCI »), ou conformément à toute une autre procédure qui pourrait être convenue entre vous et PATH par écrit.

b. Tout différend, toute controverse ou réclamation entre vous et PATH découlant des présentes CU ou de la violation, de la résiliation ou de l'invalidité de celles-ci, à moins qu'ils ne soient réglés à l'amiable en vertu du sous-paragraphe a. ci-dessus du présent paragraphe 2 de la Section O (Règlement des différends) des présentes CU, dans les soixante (60) jours suivant la réception par une partie de la demande écrite de l'autre partie concernant un tel règlement à l'amiable, seront présentés par l'une ou l'autre partie à l'arbitrage conformément aux Règles d'arbitrage de la CNUDCI qui sont alors en vigueur. Les décisions du tribunal arbitral seront fondées sur des principes généraux du droit commercial international. Le tribunal arbitral est habilité à ordonner le retour ou la destruction de biens ou de tout bien, qu'il soit tangible ou intangible, ou de toute information confidentielle fournie en vertu des présentes CU, d'ordonner la résiliation des présentes CU, ou d'ordonner que toutes autres mesures de protection soient prises à l'égard des biens, services ou de tout autre bien, qu'ils soient tangibles ou intangibles, ou de toute information confidentielle fournie en vertu des présentes CU, le cas échéant, le tout conformément à l'autorité du tribunal arbitral en vertu de l'article 26 (« **Mesures provisoires** ») et l'article 34 (« **Forme et effet de la sentence** ») des Règles d'arbitrage de la CNUDCI. Le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'accorder des dommages-intérêts punitifs. En outre, sauf disposition expressément contraire contenu dans les présentes CU, le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'attribuer des intérêts supérieurs au taux interbancaire de Londres (« **LIBOR** ») qui prévaudra alors, et tout intérêt de ce genre constituera uniquement des intérêts simples. Vous et PATH êtes liés par toute sentence arbitrale rendue à la suite d'un tel arbitrage à titre de décision finale concernant ledit différend, controverse ou réclamation.

c. Pour éviter toute ambiguïté, vous et PATH convenez que, aux fins des paragraphes 1 et 2 de la présente Section O (Règlement des différends) des CU, vous pourrez régler, vis-à-vis de PATH, les litiges relatifs aux actes ou omissions de E2open qui constituent une violation alléguée des CU. Pour régler ces différends, PATH s'efforcera raisonnablement de faire respecter les obligations de E2open conformément au CCS.

P. Privilèges et immunités :

1. Aucune disposition contenue dans les présentes ou relative aux CU ne saurait être considérée comme une renonciation, expresse ou implicite, à l'un des privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, y compris le FNUAP.

2. En outre, les dispositions des CU ne constitueront en aucun cas une renonciation aux privilèges ou aux immunités de toute entité publique nationale ou organisation intergouvernementale requis en vertu du droit national ou du traité international applicable.

Q. Notifications :

1. Notification à votre attention : PATH pourra vous transmettre toute notification concernant les CU ou votre utilisation de la Plateforme en publiant une notification sur la Plateforme ou en vous envoyant un e-mail à l'adresse e-mail que vous fournissez lorsque vous créez votre compte pour utiliser la Plateforme. Vous acceptez de vérifier les notifications affichées sur la Plateforme. Toutefois, vous pourrez demander, par avis écrit, que PATH transmette des notifications par e-mail à des interlocuteurs désignés que vous avez nommés pour agir à titre de représentant autorisé de l'Organisation membre en vertu des CU (« **Personne-ressource du membre** ») à des fins précises en vertu des CU, comme spécifié dans l'avis écrit. PATH ne saurait refuser de manière déraisonnable l'autorisation de telles demandes.

2. Notification à l'attention de PATH : Vous acceptez d'envoyer à PATH des notifications ou des demandes d'autorisation/approbation en vertu des présentes CU aux adresses suivantes. PATH vous informera par écrit de toute modification apportée à ces coordonnées.

Pour les demandes d'autorisation ou d'approbation : GlobalFPVAN@rhsupplies.org

Pour les avis juridiques :

PATH
General Counsel (Directeur des affaires juridiques)
2201 Westlake Avenue, Suite 200, Seattle, État de Washington 98121, États-Unis

3. Un avis envoyé par e-mail, tel que permis ci-dessus, sera réputé reçu le premier jour ouvrable suivant la date d'envoi, et un avis juridique envoyé à PATH sera réputé reçu le deuxième jour ouvrable suivant la date d'envoi de cet avis par messagerie aérienne de nuit.

R. Résiliation : Vous pourrez utiliser la Plateforme aussi longtemps que PATH la met à votre disposition et vous n'avez pas de droit permanent d'utiliser la Plateforme. Vous, ou si vous faites partie d'une Organisation membre, la Personne-ressource du membre, ou PATH pourrez résilier les CU avec ou sans motif et à tout moment après transmission d'un avis écrit. Lors de toute résiliation des CU, tous vos droits d'accès ou d'utilisation de la Plateforme sont résiliés par les présentes. La résiliation des CU ne supprimera pas les dispositions suivantes des CU (et vous, PATH et E2open, le cas échéant, serez toujours responsables des obligations contractées avant la résiliation des CU): Section 1.C (DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ET CONSENTEMENT Commentaires pour la Technologie E2open), Section 1.D (Commentaires pour la Technologie E2open), Section 1.H (Droits de propriété et restrictions d'utilisation), Section 1.I (Garantie limitée), Section 1.J (Autres sites Web), Section 1.K (Limitation de responsabilité), Section 1.L (Indemnisation), Section 1.N (Choix de la loi), Section 1.O (Règlement des différends), Section 1.P (Privilèges et immunités), Section 1.Q (Notifications), Section 1.R (Résiliation), Section 1.S (Dispositions générales), Section 1.T (Traductions), Section 2.B (Votre contenu), Section 2.C (Vos déclarations et garanties), Section 3.B (Informations confidentielles), Section 3.C (Exceptions), et Section 3.D (Obligation légale de divulgation).

S. Dispositions générales : Les CU constituent l'intégralité de l'accord conclu entre vous et PATH concernant la Plateforme, les Données utilisateur et votre Contenu. Cependant les CU ne modifient aucune obligation légale existante entre PATH ou E2open et tout Utilisateur ou organisation d'Utilisateurs concernant l'objet de celle-ci. Si une disposition des CU est réputée invalide ou inapplicable par un tribunal compétent, ladite disposition sera interprétée de la manière la plus proche

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

afin de refléter les intentions de la disposition invalide ou inapplicable, toutes les autres dispositions restant pleinement applicables. Le défaut de l'une ou l'autre des parties d'agir en cas de violation ne constitue pas une renonciation à son droit d'agir en cas de violation consécutive ou similaire. Vous pourrez imprimer ou faire une copie électronique des CU pour vos registres. Vous ne pourrez pas céder ou transférer les CU ou l'un de vos droits ou obligations en vertu des CU sans le consentement écrit préalable de PATH.

T. Traductions : Dans le cas où les CU sont traduites dans une langue autre que l'anglais, vous acceptez que les CU en langue anglaise entre vous et PATH prévalent et que la traduction ne soit faite que pour votre commodité future.

SECTION 2 - VOTRE CONTENU

A. Partage de données : Sur le fondement de votre Type de rôle utilisateur de la plateforme, la Plateforme pourra vous permettre de stocker ou de partager des informations sur les commandes de produit, les expéditions, les stocks et les plans d'approvisionnement ou les données avec d'autres utilisateurs, PATH et E2open, comme spécifié dans le Tableau des droits d'utilisation des données. Si vous fournissez lesdites informations pour la Plateforme, la présente Section 2 s'applique à vous.

B. Votre Contenu : Toutes les données, fichiers (y compris les fichiers de langage de balisage hypertexte), les documents, les informations audio et visuelles, les illustrations, les scripts, les programmes, les applets ou les servlets, y compris vos Informations confidentielles (telles que définies dans la Section 3 ((Données utilisateur et Informations confidentielles) ci-après) et les données principales (aux fins des CU, « **Données principales** ») sont définies comme les données de référence non transactionnelles pour les produits et les organisations utilisées pour configurer la Plateforme) que vous fournissez pour la Plateforme, à l'exclusion des informations d'identification et autres informations que vous fournissez lorsque vous créez un compte, sont désignés dans les CU comme « **vosre Contenu** ». Lorsque vous soumettez ou mettez à la disposition de la Plateforme votre Contenu, vous acceptez que les Utilisateurs, PATH et E2open puissent, à l'échelle mondiale et gratuitement, accéder et utiliser votre Contenu conformément aux CU et comme spécifié dans le Tableau des droits d'utilisation des données pour le Type de rôle utilisateur de la plateforme respectif et applicable. Ni PATH ni E2open ne pourront accéder ou utiliser, et les Utilisateurs ne seront pas autorisés à accéder ou à utiliser votre Contenu d'une manière autre que celle prévue dans les CU. Vous reconnaissez et acceptez en outre que votre Contenu pourra être (a) consulté, utilisé et traité par PATH, E2open et leurs fournisseurs tiers respectifs pour fournir la Plateforme aux Utilisateurs comme décrit dans les CU (b) transféré à l'extérieur du pays ou toute autre juridiction où vous êtes situé et (c) à l'exclusion des Informations confidentielles, publié ou autrement rendu public par PATH uniquement dans le but d'améliorer la disponibilité des produits de planification familiale. En outre, vous reconnaissez et acceptez qu'il est de votre devoir d'informer les sources de votre Contenu du traitement de votre Contenu en vertu des CU et de vous assurer que les sources ont donné tout consentement nécessaire à un tel traitement comme l'exigent toutes les lois applicables en matière de protection des données. Vous serez seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité, de la fiabilité, de la pertinence et de tout droit d'auteur relatif à votre Contenu. Si vous ne souhaitez pas que les utilisateurs, PATH ou E2open utilisent votre Contenu comme décrit dans le Tableau des droits d'utilisation des données ou les CU, ne soumettez pas votre Contenu à la Plateforme. Le Tableau des droits d'utilisation des données pourra être modifié de temps à autre, avec transmission d'une notification préalable desdites modifications, et le maintien de votre Contenu sur la Plateforme après la prise d'effet desdites modifications signifie que vous acceptez les modifications apportées au Tableau des droits d'utilisation des données. Vous pouvez identifier les mises à jour par la Date de prise d'effet indiquée en haut du Tableau des droits d'utilisation des données. Si vous n'êtes pas

d'accord avec les modifications du Tableau des droits d'utilisation des données, vous devez cesser d'utiliser la Plateforme. PATH et E2open pourront supprimer votre Contenu à tout moment. Les utilisateurs, PATH et E2open n'acquièrent aucun droit, titre ou intérêt relatif à votre Contenu en y accédant sur la Plateforme, à l'exception des droits spécifiés dans les CU. Si vous ou PATH résiliez les CU, conformément à la Section 1.R (Résiliation), votre Contenu restera accessible à PATH, E2open et aux autres Utilisateurs via la Plateforme conformément aux termes des CU. Si vous, ou dans le cas où vous faites partie d'une Organisation membre, la Personne-ressource du membre, choisissez de mettre fin à l'utilisation de votre Contenu par PATH, E2open et d'autres Utilisateurs, vous devez contacter l'« **Administrateur de la tour de contrôle** » (comme défini dans le Tableau des droits d'utilisation des données) à l'adresse GlobalFPVAN@rhsupplies.org. Votre Contenu sera irrémédiablement effacé de la Plateforme dans les soixante-quinze (75) jours suivant une demande écrite soumise à PATH par un représentant dûment autorisé de votre organisation.

C. Déclarations et garanties :

1. Lorsque vous fournissez votre Contenu pour une utilisation sur la Plateforme, vous déclarez et garantissez que (a) vous avez tous les droits, titres, intérêts et licences nécessaires pour le télécharger et le mettre à la disposition de PATH, E2open et autres Utilisateurs pour leur utilisation conformément aux dispositions des CU ; et (b) vous vous efforcerez de ne pas télécharger, publier ou transmettre d'une autre manière sur la Plateforme tout contenu ou toute autre ressource de quelque nature que ce soit qui : (i) est diffamatoire, obscène, invasive pour la vie privée ou les données protégées d'une autre personne, ou délictueux ; (ii) porte atteinte à tout droit de propriété intellectuelle, y compris tout brevet, marque déposée, secret commercial, droit d'auteur ou droit de publicité ; (iii) contient tout virus logiciel ou tout autre code informatique, fichier ou programme nuisible, y compris les logiciels ou les équipements de télécommunications conçus pour interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités d'un logiciel informatique ou d'un matériel ou d'un équipement de télécommunication ; ou (iv) enfreint toute licence, loi, ou obligation ou disposition contractuelle ou fiduciaire applicable, y compris par l'exercice des droits que vous accordez à PATH, E2open et aux Utilisateurs dans les CU.

2. À l'exception du Paragraphe 1 de la présente Section 2.2.C (Vos déclarations et garanties) des CU, Votre Contenu est fourni « **en l'état** » et vous ne formulez aucune garantie ou déclaration quant à l'exhaustivité, l'exactitude, l'adéquation à l'utilisation, ou autrement quant à tout élément de votre Contenu que vous partagez dans le cadre des CU.

SECTION 3 - DONNÉES UTILISATEUR et INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

A. Données utilisateur : Votre utilisation de la Plateforme vous permet d'accéder à des données détenues ou contrôlées par d'autres utilisateurs (« **Données utilisateur** »). Vous acceptez d'utiliser les Données utilisateur uniquement pour la Finalité, conformément aux droits spécifiés pour votre Type de rôle utilisateur applicable dans le Tableau des droits d'utilisation des données et sous réserve des dispositions des CU, y compris, sans s'y limiter, les obligations de confidentialité de la présente Section 3. En permettant l'accès aux Données utilisateur, PATH ne vous accorde aucun droit exprès ou implicite concernant les Données utilisateur autre que ce qui est décrit dans les CU.

B. Informations confidentielles : Toute information sur la Plateforme que vous recevez ou à laquelle vous accédez, y compris, mais sans s'y limiter, les guides d'utilisation, les ressources pédagogiques et les autres documents d'information (« **Documentation confidentielle** ») ainsi que les Données utilisateur et votre Contenu qui sont définis comme des « **Données confidentielles** » dans le Tableau des droits d'utilisation des données constituent des « **Informations confidentielles** ». PATH,

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

E2open et vous (chacun une « **Partie avec droit d'accès** » et collectivement les « **Parties avec droit d'accès** ») pourrez accéder à et utiliser les Informations confidentielles d'une autre Partie avec droit d'accès ou Utilisateur, uniquement dans la mesure spécifiée dans les CU et le Tableau des droits d'utilisation des données selon le Type de rôle utilisateur de la Partie avec droit d'accès et uniquement en remplissant ce Type de rôle d'utilisateur. Dans la mesure où une Partie avec droit d'accès est autorisée à accéder à des Informations confidentielles, la Partie avec droit d'accès accepte : (a) d'utiliser les Informations confidentielles uniquement pour la Finalité conformément aux CU ; (b) de conserver toutes les Informations confidentielles de manière confidentielle et de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les Informations confidentielles, y compris, sans limitation, toutes les précautions que la Partie avec droit d'accès emploie normalement à l'égard de ses propres Informations confidentielles ou informations exclusives pour une période de cinq (5) ans à partir de la date à laquelle les Informations confidentielles sont disponibles sur la Plateforme ; (c) sauf disposition expresse de la Section 3.E (Discussion d'Informations confidentielles avec d'autres Utilisateurs) ci-après, de ne pas divulguer des Informations confidentielles à un tiers, sauf à la Partie avec droit d'accès, et ses affiliés, administrateurs, employés, sous-traitants et consultants qui ont besoin de connaître ces Informations confidentielles aux fins de l'utilisation de la Plateforme conformément aux CU et de l'exercice des droits de la Partie avec droit d'accès conformément à son Type de rôle utilisateur dans le Tableau des droits d'utilisation des données et qui sont liés par des limitations à la divulgation et à l'utilisation de ces Informations confidentielles au moins aussi restrictives que celles énoncées dans les CU.

C. Exceptions : Les obligations de confidentialité susmentionnées ne s'appliquent pas aux Informations confidentielles qui : (i) sont accessibles au public au moment de la divulgation ou qui deviennent par la suite accessibles au public, sans aucune action ou inaction inappropriée de la part de la Partie avec droit d'accès ; ou (ii) étaient connues ou en possession de la Partie avec droit d'accès avant l'accès à ces Informations confidentielles par l'intermédiaire de la Plateforme, sans que la Partie avec droit d'accès ne soit soumise à une obligation de confidentialité pour les Informations confidentielles, comme en témoignent les documents écrits ; (iii) ont été développées indépendamment par la Partie avec droit d'accès sans référence aux Informations confidentielles accessibles via la Plateforme, comme le montrent les documents écrits contemporains avec le temps de développement ; (iv) ont été divulguées légalement à la Partie avec droit d'accès par un tiers sans restriction ; (v) sont des Données confidentielles sur un pays spécifique qui sont consultées par un « **Full Viewer** », un « **Planner** » ou un « **Basic Viewer** » (tel que défini dans le Tableau des droits d'utilisation des données) qui sont des représentants du pays concernés par les Données confidentielles, et ledit Full Viewer, Planner ou Basic Viewer utilise lesdites Données confidentielles uniquement conformément à ses droits respectifs de Type de rôle utilisateur identifiés dans le Tableau des droits d'utilisation des données ; ou (v) sont des Données confidentielles concernant un pays spécifique auxquelles accèdent un « Full Viewer », un « Planner » ou un « Basic Viewer » au niveau national (tel que défini dans le Tableau des droits d'utilisation des données) d'un pays différent de celui auquel les Données confidentielles se rapportent et à condition que le fournisseur de ces Données confidentielles notifie PATH par écrit à l'avance de l'autorisation donnée à toute Partie avec droit d'accès d'un pays différent de recevoir ou d'accéder régulièrement à ces Données confidentielles par l'intermédiaire de la Plateforme, et que ce Full Viewer, Planner ou Basic Viewer au niveau national n'utilise ces Données confidentielles que conformément aux droits de son Type de rôle utilisateur respectif et aux droits autorisés par le fournisseur de ces Données confidentielles.

D. Obligation légale de divulgation : Dans le cas où une Partie avec droit d'accès est légalement tenue, soit par un tribunal, soit par toute autre autorité de réglementation, y compris les organes des Nations Unies, de divulguer toute Information confidentielle, la Partie avec droit d'accès pourra divulguer lesdites Informations confidentielles, à condition que, sous réserve des privilèges et des

Date d'entrée en vigueur : 6 avril 2024

immunités du FNUAP, la Partie avec droit d'accès informe PATH (ou dans le cas où PATH est tenu à la divulgation, PATH informe le ou les Utilisateurs qui ont fourni les Informations confidentielles) de l'exigence de divulgation avec un préavis suffisant pour permettre à PATH d'informer le ou les Utilisateurs qui ont fourni les Informations confidentielles demandées et de fournir à ces Utilisateurs une possibilité raisonnable de protéger leurs Informations confidentielles. La Partie avec droit d'accès concernée s'efforcera raisonnablement d'obtenir l'assurance fiable que lesdites Informations confidentielles seront traitées de façon confidentielle. Aucune disposition de la présente clause ne saurait retarder le respect par la Partie avec droit d'accès de toute date limite de divulgation fixée par un tribunal ou établie par la loi ou la réglementation. Toutefois, toute divulgation permise en vertu de la présente section devra se limiter à la partie des Informations confidentielles que la Partie avec droit d'accès est légalement tenue de divulguer, et la Partie avec droit d'accès devra continuer de traiter toute Information confidentielle ainsi divulguée. Conformément à la présente section, sous réserve des obligations contenues dans les CU dans tous les autres cas.

E. Discussion d'Informations confidentielles avec d'autres Utilisateurs : Nonobstant les obligations de confidentialité susmentionnées, la Partie avec droit d'accès pourra divulguer des Informations confidentielles à un tiers, à condition que le tiers soit un Utilisateur qui a la permission d'accéder aux mêmes Informations confidentielles conformément au Tableau des droits d'utilisation des données et uniquement pour la Finalité conformément aux CU.

F. Non-utilisation lors de la résiliation ou d'une autre demande : À la première des occurrences entre (a) la désactivation du compte de la Partie avec droit d'accès ; (b) la résiliation des CU, comme prévu dans la Section 1.R (Résiliation) ; (c) à tout moment sur demande de PATH ou de l'Utilisateur qui a fourni les Informations confidentielles, la Partie avec droit d'accès devra cesser d'utiliser toutes les Informations confidentielles.

G. Obligations de confidentialité de E2Open : Pour éviter toute ambiguïté, E2open est contractuellement tenu d'entretenir des obligations de confidentialité sensiblement similaires aux dispositions de la présente Section 3.

H. Documentation confidentielle : En tant que propriétaire de la Documentation confidentielle, les obligations de la présente Section 3 ne s'appliqueront pas à PATH en ce qui concerne la Documentation confidentielle.